

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE DIX NEUF et le 21 MAI à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 15 mai 2019, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - Mrs Jean-Pierre LALANNE - Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjoint - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - Mrs Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - M. Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE -

ABSENTS ET EXCUSES :

M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mmes Marie-Josée HENRARD - Dominique DUDOUS - Laure FAUDEMÉR - Valériane ALEXANDRE - Mrs Jesus SIMON - Bruno CASSEN - Mmes France POUDEX - Nadine PEYRIN

POUVOIRS :

M. le Dr Stéphane MAUCLAIR donne pouvoir à M. André DROUIN
 Mme Marie-Josée HENRARD donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN
 Mme Dominique DUDOUS donne pouvoir à M. Serge BALAO
 Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Viviane LOUMÉ-SEIXO
 Mme Valériane ALEXANDRE donne pouvoir à Mme Régine LAGOUARDETTE
 M Jesus SIMON donne pouvoir à Mme Nicole COUTANT
 M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Francis PEDARRIOSSE
 Mme France POUDEX donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

OBJET : COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 : APPROBATION

Conformément aux dispositions de l'instruction M14, il convient pour le conseil municipal d'arrêter les comptes des différents budgets et d'approuver les comptes administratifs correspondants.

Ces documents reprennent le montant des dépenses et des recettes pour chaque section ainsi que les restes à réaliser correspondants aux crédits d'investissement engagés et non réalisés à la clôture de l'exercice.

**SUR PROPOSITION DE MADAME CHRISTINE BASLY-LAPEGUE, MAIRE-ADJOINT
 APRES EN AVOIR DELIBERE,**

LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 25 VOIX POUR, Madame le Maire s'étant retirée et 8 VOIX CONTRE celles de Mrs Alexis ARRAS - Pascal DAGES - Mme France POUDENX ayant donné procuration à M. Julien DUBOIS - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - M. Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE

ARRETE les comptes des différents budgets,

APPROUVE les comptes administratifs 2018 du budget principal et des budgets annexes assainissement, eau thermale, laboratoire, fêtes, parcs de stationnement, activités assujetties à la TVA et lotissement du Mousse.

LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 25 VOIX POUR, Madame le Maire s'étant retirée, 7 VOIX CONTRE celles de M. Pascal DAGES - Mme France POUDENX ayant donné procuration à M. Julien DUBOIS - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - M. Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE et 1 abstention celle de M. Alexis ARRAS

ARRETE les comptes des différents budgets,

APPROUVE les comptes administratifs 2018 du budget principal et des budgets annexes eau potable et régie des boues.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20190521-3-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE DEUXIEME-ADJOINT AU
MAIRE,**

Christine BASLY-LAPEGUE

Affichée le : 22 Mai 2019

«La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>) ».